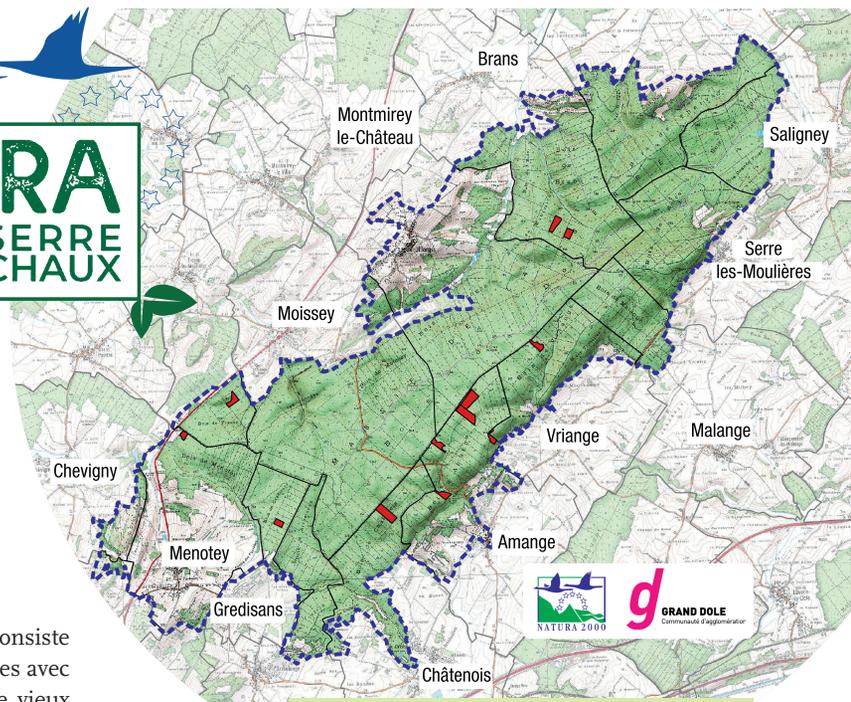


VIEUX BOIS



Représentation des îlots de vieux bois Natura 2000 au sein d'une matrice forestière exploitée"

LEGENDE

Ilot de vieux bois Natura 2000

Site N2000

Communes

DU VIEUX BOIS... MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

Une grosse cavité sur une branche, un grand décollement d'écorce, un trou rempli de terreau décomposé au milieu du tronc, de nombreuses branches mortes, une couverture de lierre protectrice... autant de signes qui nous indiquent que nous avons là de vieux arbres, appelés arbres sénescents.

Ces arbres sont peu représentés dans le cycle sylvicole, qui consiste à récolter les arbres encore sains et de dimensions compatibles avec leur valorisation économique. Maintenir du bois mort et de vieux arbres au sein d'une trame de vieux bois vise ainsi à mieux représenter tous les stades de la dynamique naturelle d'évolution d'une forêt, et à assurer une gestion multifonctionnelle de celle-ci, capable ainsi de répondre à la fois aux enjeux économiques et aux enjeux environnementaux.

Quelques types de dendromicrohabitats et cortèges associés.
Source : Larrieu et al., 2018 ; Emberger et al., 2013

Loges de pics	Cavités de pied ou de tronc (2 catégories : avec ou sans terreau)	
Cavités remplies d'eau	Bois sans écorce	Champignons polypores
Loupes	Bois morts dans le houppier	Ecorces décollées
Chauves-souris	Rongeurs	Carnivores
Reptiles	Insectes	Arachnides
Oiseaux	Amphibiens	Autres arthropodes
Champignons		

À QUI CELA PROFITE-T-IL? AUX ESPÈCES FORESTIÈRES...

Les vieux arbres et le bois mort sont riches en micro-habitats qui sont autant de niches écologiques pour une faune et une flore très variées comme par exemple :

- Les invertébrés saproxyliques qui se nourrissent de bois ou dépendent de différents stades de décomposition de celui-ci. C'est notamment le cas du lucane cerf-volant, le plus gros coléoptère d'Europe.
- Les champignons, qui sont des acteurs majeurs de la décomposition du bois mort et des litières.
- Les oiseaux forestiers, dont près de 40 % sont cavicoles en abritant leur nidification au sein d'une cavité présente dans des arbres de gros diamètre. Citons parmi ces espèces, les pics, capables de creuser eux-mêmes leurs cavités, qui seront ensuite utilisées par d'autres espèces (oiseaux, insectes ou même des chauves-souris). Notons par ailleurs que beaucoup d'oiseaux se nourrissent d'insectes se développant dans le bois mort.
- De nombreuses espèces de chauves-souris qui vivent en forêt comme le Murin de Bechstein ou la Barbastelle d'Europe. Une cavité, une fissure ou un simple décollement d'écorce peut servir de gîte à toute une colonie!

25 % de la biodiversité forestière dépend des arbres moribonds ou morts (sur pied ou au sol), pendant au moins une partie de son cycle de vie.

... MAIS ÉGALEMENT AUX FORESTIERS

Cette biodiversité forestière occupe une place très importante au sein des écosystèmes forestiers européens en y remplissant différentes fonctions indispensables comme la dispersion des graines, le contrôle des insectes ravageurs, mais aussi et surtout en ayant un rôle dans les processus de dégradation et de recyclage du bois et de la production de l'humus forestier permettant ainsi de maintenir la fertilité des sols.

**Comment faire pour préserver et favoriser ces espèces ?
C'est simple, il ne faut (presque!) rien faire...**

Dans des forêts destinées à la sylviculture, l'opérateur du site Natura 2000 du massif de la Serre, en lien avec l'ONF peut proposer la préservation de ces précieux ancêtres dans le cadre d'un contrat Natura 2000 de 30 ans (pas de coupe ni d'intervention sur ces arbres pendant cette durée). Les arbres sont protégés soit de façon isolée, soit sous forme d'îlots. L'objectif est ainsi de laisser des habitats naturels évoluer librement, créant ainsi une zone de quiétude pour la faune qu'ils hébergent. Afin de compenser le manque à gagner des propriétaires (privés ou publics) qui auraient pu vendre leur bois, l'État et le FEADER proposent une compensation financière.



Exemple de marquage d'arbre protégé dans un îlot Natura 2000 (Montmirey-le-Château)

Aujourd'hui, ce sont près de 28 hectares de forêt qui ont déjà pu bénéficier de la mise en place de contrats îlots d'arbres sénescents au niveau des forêts communales de Montmirey-le-Château, Amange, Gredisans, Menotey, Vriange, Châtenois, et Frasnelle-Meulières.

**DES ACTIONS
À POURSUIVRE**

Afin de favoriser le développement, la conservation et le déplacement de ces espèces liées au vieillissement des arbres et des forêts au sein d'une matrice forestière exploitée, il est recommandé d'avoir 2 à 5 % de la surface totale des forêts gérées classée en îlot de sénescence (Gosselin et al., 2006). Dans le massif de la Serre, la part de forêt en îlot Natura 2000 correspond à environ 0,79 % de la surface forestière. L'objectif est ainsi de continuer la contractualisation, que ce soit avec des propriétaires privés ou des communes.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'opérateur du site Natura 2000 et votre agent ONF afin d'étudier la possibilité de contractualisation sur votre territoire!



Exemple d'arbre présentant des éléments favorables à la biodiversité. Source : Parc Naturel Régional du Verdon

FICHE IDENTITÉ DU SITE NATURA 2000

Nom : Massif de la Serre
Transmission du site : décembre 2005
Désignation ZPS : 23-03-2018 / Code ZPS : FR 4312021
Désignation ZSC : 27-05-2009 / Code ZSC : FR 4301318
Validation du DOCOB : 2007 (actualisé le 17 janvier 2012)
Superficie : 4 400 ha - **Altitudes :** de 199 à 390 m
Nombre de communes concernées : 18
Structure animatrice : Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Contact animateur : CAGD, Place de l'Europe, BP 89, 39108 DOLE CEDEX - Courriel : environnement@grand-dole.fr
Téléphone : 03 70 58 40 10
Président du COPIL : M. DAUNE (maire de Montmirey-le-Château) depuis le 14/10/2020

LE BOIS MORT N'EST PAS DANGEREUX POUR LA FORÊT!

Sa décomposition est assurée par les insectes saproxyliques, qui n'ont rien à voir avec les insectes ravageurs comme le scolyte de l'épicéa. Les premiers se développent à partir des arbres affaiblis ou déjà morts, tandis que les seconds peuvent attaquer les arbres en pleine santé et les faire mourir.



À LA LOUPE : LE LUCANE CERF-VOLANT

Le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe. C'est aussi le plus spectaculaire du fait de l'impressionnante envergure des mandibules des mâles, rappelant les bois des cervidés. Cet insecte est intimement lié au milieu forestier puisque ses larves sont saproxylophages : elles consomment du bois mort et se développent dans les racines des vieux arbres. L'espèce est essentiellement liée au chêne, mais on trouve ses larves et ses nymphes dans les vieilles souches d'un bon nombre de feuillus! À noter que dans les pays d'Europe du Nord, ses populations sont en régression et qu'il est inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats. Malgré sa grosse taille, il n'est pas toujours facile à repérer. Les larves se développent sous la terre et les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Mais de mai à juillet ouvrez l'œil et l'oreille, lors de belles soirées une rencontre avec cet insecte vous laissera sûrement de beaux souvenirs, car vous serez surpris par son vol lourd et bruyant en position quasi verticale notamment au niveau des lisières et trouées forestières.

Pour aller plus loin, vous pouvez participer à l'enquête de l'OIPIE relayé par le CBNFC-ORI. Toutes les infos par ici : cbnfc-ori.org/insectes-invertebres/le-lucane-cerf-volant-en-quete-d-insectes



**UNE ÉVALUATION DES INCIDENCES
POUR CONCILIER ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX ET ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Lorsqu'un projet (manifestation, activités, travaux, aménagements) est prévu sur ou à proximité d'un site Natura 2000, il est nécessaire de vérifier qu'il ne pourrait pas porter préjudice à la conservation des espèces et des habitats d'intérêts communautaire. Pour cela, certaines activités sont soumises à évaluation des incidences Natura 2000.

Le rôle de l'opérateur est d'accompagner et de conseiller le porteur de projet. En premier lieu, il vérifie si le projet est soumis à l'évaluation d'incidence, puis donne un avis technique relatif aux enjeux environnementaux et formule des préconisations adaptées.

Quelques exemples d'activités soumises à évaluation des incidences :

- Création de voie forestière et de place de dépôts de bois
- Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans
- Arrachage de haies
- Réalisation de réseaux de drainage
- Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides
- Prélèvement dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau

Listes disponibles sur <https://www.jura.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Nature-et-biodiversite/Natura-2000>

N'hésitez pas à consulter l'animateur Natura 2000 en amont des projets. Il pourra vous aider et vous renseigner dans votre démarche!

État de la connaissance des mares au 31/12/2019

Légende :

-  Limite du site N2000 Massif de la Serre
-  Inventaire permanent des mares de Franche-Comté, CEN FC - 30/06/17
-  Complément d'inventaire des mares


AVIS DE RECHERCHE

Cet inventaire n'est pas exhaustif...
 N'hésitez donc pas à contacter l'opérateur Natura 2000 si vous connaissez des points d'eau susceptibles d'être non connus !


LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2018 et 2019, la CAGD, opératrice du site Natura 2000 du massif de la Serre, a missionné l'association Dole Environnement afin d'effectuer une description des mares déjà connues et d'identifier de nouveaux sites. 10 nouvelles pièces d'eau ont ainsi pu être identifiées, amenant à 21 leur nombre dans le massif de la Serre. Différents types de points d'eau sont présents dans le massif : mare forestière, de prairie, étang ou ornière. Pour chacun de ces milieux, l'état général a été défini ainsi que les menaces et actions de gestion à privilégier (ratissage, curage, mise en exclos, suivi naturaliste, médiation avec le propriétaire...)

Chantier de restauration d'une mare forestière sur la commune de Menotey

Enlèvement de branches et curage d'une mare forestière


La mare est un milieu vivant et dynamique. Les végétaux qui la peuplent colonisent petit à petit l'ensemble de la mare et tendent à combler cette dernière par l'accumulation de végétaux morts formant la vase. À terme, si rien n'est fait, l'augmentation de vase et de végétaux fera disparaître la mare et la faune qui lui est associée... Afin de pallier à ce phénomène, des chantiers de restauration sont impulsés par l'opérateur Natura 2000. Le 3 octobre 2020 un chantier écovolontaire a réuni 11 personnes (petits et grands!) pour la restauration d'une mare sur la commune de Menotey. La Ligue pour la Protection des Oiseaux a été chargée d'encadrer le chantier et a permis de faire bénéficier les

...ET NOMBREUSES MARES

Le massif de la Serre est riche d'un grand nombre de mares et points d'eau, permanents ou temporaires qui abritent notamment 11 des 15 espèces d'amphibiens présentes en Franche-Comté dont les 4 espèces de tritons de la région. Notons que les anciennes petites sablières artisanales ayant donné naissance à des mares, situées au sommet et au centre de la forêt, présentent un rôle écologique remarquable.


À LA LOUPE : LE TRITON CRÊTÉ (TRITURUS CRISTATUS)

Description : il s'agit du plus grand triton de Franche-Comté (13 à 17 cm de longueur totale)! On le reconnaît à sa peau dorsale granuleuse, de coloration brun-noir avec des tâches noires. Il présente un magnifique ventre jaune-orangé ponctué de noir. Il possède également une crête dorso-caudale brune et dentée en période de reproduction. Vu de dessus, les doigts sont barrés de noir et jaune orange, caractère visible dans l'eau claire différenciant les jeunes tritons crêtés de la femelle de triton alpestre.

Habitat : pour se reproduire, le triton crêté affectionne les points d'eau ensoleillés, plutôt riches en végétation, souvent assez profonds (≈1 m), mais présentant toujours des berges en pente douce. Face à la réduction de ce type d'habitat en milieu ouvert sur le site du Massif de la Serre, il tend à se réfugier dans des points d'eau résultant d'anciennes carrières.

Statut protection : le triton crêté et ses lieux de reproduction sont protégés en France. Il est également inscrit aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Menaces : le comblement et l'abandon des points d'eau, l'empoisonnement, la destruction des herbiers aquatiques et des mares abreuvoirs.

participants de son expérience pour ce type de travaux ainsi que de la connaissance des espèces inféodées à ces milieux. Ainsi grâce à la forte implication du maire de la commune, Cyril Millier, une mare forestière a pu bénéficier d'actions de bûcheronnage, enlèvement des branches et d'une partie de la vase afin que cette mare retrouve une profondeur suffisante à la reproduction des amphibiens.

Devant la dynamique du groupe, il a également été possible de créer un réseau de petites pièces d'eau qui permettra d'augmenter les possibilités d'accueil pour les amphibiens. Après avoir finalisé le creusement de trois pièces d'eau de configurations variées (notamment en profondeur et forme), Alix Michon, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, explique aux participants la rapide colonisation probable des amphibiens dans ce type de milieu. Retrouvez tous les détails de ce chantier sur le site internet du Grand Dole!

 Adeline FRANZONI - Chargée de mission Natura 2000

Envie de participer à ce type de chantier ou à des sorties Natura 2000 ? N'hésitez pas à consulter le site internet du Grand Dole afin de connaître les prochaines animations. Pour recevoir les actualités, envoyez un mail à environnement@grand-dole.fr.

 www.grand-dole.fr/sortie-nature-chantier-eco